

DÉCISION N° D-2025-124

SIGNATURE DES CONVENTIONS ANNUELLES DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX AVEC LES ASSOCIATIONS DE LA SAISON 2025-2026

Le Maire de la commune de Carrières-sur-Seine,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 5 février 2024 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,

Vu l'arrêté A-2017-016 portant sur le règlement intérieur pour l'utilisation des équipements sportifs et polyvalents municipaux,

Considérant les demandes de mise à disposition annuelles des équipements municipaux par les associations carrillonneuses, pour la saison 2025-2026,

Considérant que la ville de Carrières-sur-Seine a la possibilité de mettre les équipements municipaux à la disposition des associations carrillonneuses listées ci-dessous,

Considérant qu'il est opportun de simplifier l'organisation de ces signatures et de présenter de façon synthétique au Conseil municipal, l'ensemble des mises à disposition annuelles s'appliquant aux associations,

Considérant l'engagement de la municipalité pour faciliter l'accès aux activités culturelles et sportives,

Considérant que l'ensemble des équipements municipaux et des créneaux mis à la disposition des associations carrillonneuses est mentionné dans leur convention annuelle de mise à disposition d'équipements municipaux,

Considérant que certains équipements municipaux et/ou créneaux nécessitent la mise à disposition de clés,

DÉCIDE

Article 1 : D'AUTORISER le Maire ou Monsieur Aurélien Devred, maire-adjoint délégué aux Sports, à la Santé et au Handicap et Madame Poletto, maire-adjoint à la Culture, aux Loisirs, à la Vie associative et au Jumelage, à signer les conventions annuelles de mises à disposition des équipements municipaux et le cas échéant de clés, pour la saison 2025-2026, à titre gracieux, selon le détail ci-dessous :

NOMS	ÉQUIPEMENTS	CRÉNEAUX (jours & horaires)	CLÉS
Adetama (Taï Chi Chuan)	Gymnase Alouettes salle de danse	Samedis de 10h à 12h	
	Gymnase Ardente dojo	Mardis de 19h45 à 21h45 Mercredis de 19h à 22h	
A Deux Pas	Gymnase Ardente salle de danse	Samedis de 9h à 11h et de 15h à 18h	
	Gymnase Alouettes salle de danse	Mercredis de 19h à 22h	
	Complexe sportif des Amandiers Salle de réunion de la Maison des Sportifs	Lundis de 19h à 22h	

NOMS	ÉQUIPEMENTS	CRÉNEAUX (jours & horaires)	CLÉS
AOC	Complexe sportif des Amandiers Salle de réunion de la Maison des Sportifs	Un mercredi, jeudi et vendredi / mois de 19h à 22h30 selon le calendrier validé.	
ARTS 78 Peindre à Carrières	Locaux Rouget de Lisle salle 1 (grande salle)	Jeudis de 17h30 à 20h	X
Association Franco-Tamoule	Gymnase Alouettes salle de danse	Mercredis de 17h45 à 18h45 Samedis de 12h30 à 15h30	
Association des Portugais Unis	Gymnase Alouettes salle de danse	Mardis de 20h30 à 22h30	
Association Sportive de Marche Les Kangourous	Salle des Fêtes salle 50	Les mercredis de 20h30 à 21h30 selon le calendrier suivant : 3 septembre & 5 novembre 2025 ; 7 janvier & 11 mars 2026.	
Break an Egg	Complexe sportif des Amandiers Salle de réunion de la Maison des Sportifs	Lundis de 17h à 18h30	
Capoeira SENZALA 78	Gymnase des Alouettes Salle de danse	Mardis de 17h30 à 18h30 (cours enfants) & de 18h30 à 20h (cours ados/adultes)	
Carrières Danse	Salle des Fêtes grande salle	Mardis de 18h25 à 22h25 Jeudis de 18h25 à 22h25	
	Salle des Fêtes loges (salle 4)	Jeudis de 19h25 à 21h25	
	Ferme à Riant salle 1 (parvis)	Mardis de 19h25 à 22h25 Mercredis de 19h25 à 22h25	
	Ferme à Riant salle 2 (verger)	Mercredis de 19h25 à 21h25	
	Plants de Catelaine salle polyvalente	Lundis de 19h25 à 22h25	
Carrières Loisirs Amitié	Salle des Fêtes grande salle	Jeudis de 13h30 à 18h	
	Salle des Fêtes mezzanine du bar (salle 2)	Jeudis de 9h à 12h	
	Salle des Fêtes salle 50	Jeudis (les 3 premiers jeudis du mois sauf vacances scolaires et jours fériés dont 1 ^{er} janvier et 14 mai 2026) de 13h30 à 17h Vendredis de 9h à 12h	
	Gymnase de l'Ardente salle de danse	Mardis de 9h30 à 11h30 Jeudis de 9h30 à 11h30	
Centre d'Habitat La Roseraie Avenir APEI	Complexe sportif des Amandiers Courts de tennis couverts 1 & 2	Mardis de 10h à 11h	
Chœur du Sud	Centre de loisirs "Les Pierrots" la salle de motricité	Mercredis de 19h30 à 21h30	

NOMS	ÉQUIPEMENTS	CRÉNEAUX (jours & horaires)	CLÉS
Chœur en musique	Conservatoire municipal de musique Auditorium, salles Haendel, Mozart & Satie <i>* l'horaire de début des répétitions sera confirmé à la rentrée en fonction de l'emploi du temps des professeurs du Conservatoire.</i>	Répétitions théâtre chanté : les samedis 20 septembre, 22 novembre et 6 décembre 2025 de 14h* à 19h & dimanches 21 septembre, 12 octobre, 23 novembre 2025 de 10h à 19h ainsi que le 7 décembre 2025 de 10h à 13h.	X
	Conservatoire municipal de musique Auditorium, salles Mozart & Satie <i>* l'horaire de début des répétitions sera confirmé à la rentrée en fonction de l'emploi du temps des professeurs du Conservatoire</i>	Représentations théâtre chanté : les samedis 13 décembre 2025 et 10 janvier 2026 de 13h* à 20h et le dimanche 11 janvier 2026 de 13h à 20h.	
	Conservatoire municipal de musique Auditorium & salles de cours	Stage de chant & concert de fin de stage : les dimanches 25 janvier, 15 février, 15 mars, 12 avril & 17 mai 2026 de 10h à 19h et dimanche 14 juin 2026 de 10h à 19h.	
Clanis	Gymnase Ardente dojo	Jeudis de 9h15 à 13h et de 19h à 20h45	
	Gymnase Ardente salle de danse	Jeudis de 14h à 16h15	
Club Jeux de société	Ferme à Riant salle 1 (parvis)	Lundis de 19h à 22h30	
	Ferme à Riant salle 2 (verger)	Stage: 1 à 3 samedis/mois de 9h à 19h selon le calendrier ci-dessous : les samedis 13 & 27 septembre, 4 & 11 octobre, 8 & 22 novembre, 6 & 13 décembre 2025 ; 17 & 31 janvier, 7 & 14 février, 14 & 28 mars, 4 & 11 avril, 9 & 23 mai et 6, 20 & 27 juin 2026.	
Colibri	Salle des Fêtes salle 50	Les jeudis de 14h à 16h aux dates suivantes : 25 septembre, 27 novembre 2025 ; 29 janvier, 26 mars, 28 mai et 25 juin 2026. Les vendredis de 14h à 16h aux dates suivantes : 17 octobre, 19 décembre 2025 ; 20 février et 17 avril 2026.	
Compagnie musicale La Bohème	Conservatoire à Rayonnement Communal auditorium	Lundis de 20h à 22h30	
Five Stars 78	Gymnase Ardente dojo	Vendredis de 20h15 à 22h15	

NOMS	ÉQUIPEMENTS	CRÉNEAUX (jours & horaires)	CLÉS
Gambit Roi - Amicale des Joueurs d'Echecs	Locaux Rouget de Lisle salle 1 (grande salle)	Vendredis de 20h à 23h30 Samedis de 15h à 19h30 Dimanches de 10h à 20h	X
	Locaux Rouget de Lisle salle 2 (salle du milieu)	Mercredis de 13h30 à 18h30 Vendredis de 20h à 23h30 Samedis de 9h à 19h30 Dimanches de 10h à 20h	
Gym pour tous	Gymnase Alouettes salle de réunion	Lundis de 20h à 21h	
	Gymnase Alouettes salle omnisports	Samedis de 10h à 11h45	
	Gymnase des Alouettes Salle de danse (bungee)	Mercredis de 20h15 à 21h45 Samedis de 16h à 19h	
	Plants de Catelaine salle polyvalente	Mercredis de 21h à 22h Vendredi de 19h à 20h	
HBS 78 (Handball Boucle de Seine)	Gymnase Alouettes salle omnisports	Lundis de 18h à 22h Mercredis de 16h30 à 19h30	
IME La Roseraie (avec éducateur Ville les mardis et vendredis)	Gymnase Ardente salle de danse & dojo	Les mardis de 13h30 à 15h30 Les vendredis de 14h à 15h15	
Inspiration yoga	Ferme à Riant salle 2 (verger)	Lundis et vendredis de 12h à 13h30	
	Centre de loisirs "Les Pierrots" salle 4 (à droite de l'entrée)	Lundis de 19h30 à 21h30 Vendredis* de 19h30 à 21h30 Samedis de 9h à 13h *pour la nouvelle activité yoga & chant	
Italacad	Ferme à Riant salle 2 (verger) + cuisine	Les mardis 16 décembre 2025 et 14 avril 2026 de 10h à 14h et mardis 9 et 16 décembre 2025 & 7 et 14 avril 2026 de 18h45 à 22h30.	
	Locaux Rouget de Lisle salle 2 (salle du milieu)	Lundis de 18h30 à 21h30 Mardis de 9h à 12h30 & de 18h30 à 21h30 Mercredis de 18h30 à 21h30 Vendredis de 9h30 à 11h30	X
Judo Jujitsu Club Carrières	Gymnase Alouettes dojo	Lundis de 17h30 à 21h Mercredis de 16h30 à 22h Vendredis de 17h15 à 20h45 Samedis de 9h30 à 13h	
	Gymnase Ardente dojo	Mardis de 16h45 à 19h45 Jeudis de 16h45 à 18h45 Vendredis de 16h45 à 19h45 Samedis de 9h45 à 13h	

NOMS	ÉQUIPEMENTS	CRÉNEAUX (jours & horaires)	CLÉS
Le MIC (Le Monde de l'Image à Carrières)	Locaux Rouget de Lisle salle 1 (grande salle) + salle 2 (salle du milieu)	Jeudis de 20h30 à 22h30	X
	Locaux Rouget de Lisle salle 3 (petite salle)	Jeudis de 20h30 à 22h30 Samedis de 14h à 19h	
	Le Lavoir Bureau <i>(*Les séances peuvent être amenées à être annulées en raison de l'organisation de vernissages par les locataires du Lavoir).</i>	Période avec expositions* : les mercredis & samedis de 19h30 à 22h30 : du mercredi 3 septembre au mercredi 15 octobre 2025.	X
		Période hors expositions : les mardi & mercredis de 14h30 à 22h30 et vendredis & samedis de 14h30 à 19h30 : du mardi 4 novembre 2025 au vendredi 20 février 2026.	
Le Théâtre du Carrillon	Centre de loisirs "Les Pierrots" salle de motricité	Mardis et jeudis de 20h15 à 22h15	
	Salle des Fêtes grande salle	Mercredis de 14h à 22h30	
Les Lumières de Carrières	Conservatoire auditorium	Selon le calendrier défini entre l'association et le conservatoire : Les vendredis* : 12 septembre, 3 & 24 octobre 2025 ; 9 janvier, 20 février, 24 avril (vac. Printemps) et 5 juin 2026 de 20h à 23h30. Les samedis* : 29 nov. 2025 ; 14 mars, 4 avril et 20 juin 2026 de 20h à 23h30. Les dimanches : 16 novembre et 14 décembre 2025 ; 1 ^{er} février 2026 de 17h à 20h30. Le mardi* : 19 mai 2026 de 20h à 23h30. *Projections à 20h30.	X
Marine (centre commandant Millé à Houilles)	Complexe sportif des Amandiers cours tennis couverts 1 & 2	Mardis de 13h30 à 14h30	
	Gymnase Alouettes salle omnisports	Jeudis de 14h à 16h	
Mini-Schools	Salle Rouget de Lisle salle 3 (petite salle)	Samedis de 9h à 12h10	X
Music'Ensemble	Conservatoire salle Grappelli	Les vendredis de 21h à 22h30 Les samedis de 11h à 13h30* <i>*sauf pour les samedis 13 décembre 2025, 20 juin et 27 juin 2026.</i>	X
Orchidées	Complexe sportif des Amandiers Salle de réunion de la Maison des Sportifs	Un samedi / mois de 14h à 19h, selon le planning suivant: 20 septembre, 11 octobre, 15 novembre, 6 décembre 2025 ; 10 janvier, 7 février, 14 mars, 11 avril, 23 mai et 13 juin* 2026 (*12h à 19h).	
ROCHC (Rugby)	Stade des Terrasses terrain de football + petit local	Mardis de 20h à 22h Mercredis de 17h30 à 19h Vendredis de 18h30 à 22h Certains samedis un créneau de 2 à 3h (plateaux jeunes) selon calendrier matches de l'USC Football.	

NOMS	ÉQUIPEMENTS	CRÉNEAUX (jours & horaires)	CLÉS
Scrablons à Carrières	Ferme à Riant salle 2 (verger) <i>+ entrepôt matériel local du haut</i>	Vendredis de 19h30 à 22h30	X
Théâtre de l'Arc-en-Ciel	Locaux Rouget de Lisle salle 1 (grande salle)	Lundis de 18h à 22h30 Mardis de 19h à 22h30 Mercredis de 18h à 22h30	X
	Locaux Rouget de Lisle salle 3 (petite salle)	Mardis de 19h45 à 21h15 ou 19h à 20h30* <i>*Si pas de cours de guitare (EMA).</i>	
	La Maison des Sportifs salle de réunion	Mercredis de 13h45 à 17h30	
	Ferme à Riant salle 1 (parvis)	Samedis de 9h à 13h	
UFOLEP	Gymnase Alouettes salle omnisports	Lundis de 9h30 à 11h40 (Ateliers Séniors 1'Pulse)	

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou Monsieur Aurélien Devred, maire-adjoint aux Sports à signer la convention annuelle de mise à disposition d'équipements de l'Union Sportive de Carrières (U.S.C.), qui couvre les sites listés ci-dessous ainsi que les conventions annuelles de remise de clés pour le secrétariat de l'USC et les sections USC football, volley-ball, tir à l'arc et tennis :

- Complexe sportif des Amandiers (155, route de Bezons) comprenant :
 - les salles A & B du gymnase
 - les trois courts couverts de tennis Alfred Debiève
 - le stade des Amandiers comprenant un terrain de football en herbe, un terrain de football synthétique et un club house
 - un emplacement réservé pour le minibus de l'USC sur le parking du complexe le plus proche de la tribune
 - un terrain de green volley
- La Maison des Sportifs (151, route de Bezons)
- Gymnase de l'Ardente (13, rue de Verdun)
- Gymnase des Alouettes (rue des Cent Arpents)
- Ferme à Riant (25, route de Chatou)
- Salle polyvalente des Plants de Catelaine (9, rue Eric Tabarly)
- Tennis extérieurs « Les Trois Buttes » (rue de Bezons)
- Jardin d'arc « Catherine Calégari » (allée des Archers – rue du Général Leclerc)
- Stade des Terrasses (1, rue Félix Balet)

Article 3 : DIT que la présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Carrières-sur-Seine le 31 juillet 2025

Pour le Maire empêché,

**Le Maire-adjoint délégué aux Commerces,
au Patrimoine bâti et à la Protection animale**




Julien MOUTY

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de la Commune de Carrières-sur-Seine (1 rue Victor-Hugo 78420 Carrières-sur-Seine) dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa notification et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet. Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R-421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles 56 avenue de Saint-Cloud dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique télérecours citoyens accessible sur le site internet www.telerecours.fr.